

Justificatif généré le 24/01/2023

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 24/01/2023
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/656498
N° d'annonce : 656498

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19 janvier 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

FRANCK PASCAL PARIS

Forme : Société Civile

Siège Social : 12 Place Edouard VII 75009 PARIS – 9E ARRONDISSEMENT

Objet : L'acquisition, la souscription, la détention, la gestion, la cession ou l'apport de valeurs mobilières ; la prise de participation, la détention et la gestion d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres ; l'acquisition et l'administration, de tous immeubles et biens immobiliers .../...

Durée : 99 années

Capital social : 352.800 €

Gérant : M. Franck CALO, demeurant 12 Place Edouard VII 75009 Paris 9e Arrondissement

Transmission des parts : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés ainsi qu'au profit du conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant du cédant. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec le consentement d'un ou plusieurs associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social. Ces dispositions visent toutes transmissions à titre onéreux ou gratuit, qu'elles portent sur la pleine propriété, la nue-propriété ou l'usufruit des parts sociales.

La société sera immatriculée au R.C.S. de Paris.

Pour avis.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeKNLYFsj

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeKNLYFsj>

